

Repères étrangers

1^{er} janvier - 31 mars 1987

PIERRE ASTIÉ et DOMINIQUE BREILLAT*

ALGÉRIE

26 février 1987 : Elections législatives. 87,29 % des électeurs ont désigné les 295 membres de la troisième Assemblée nationale depuis 1976. Ils avaient à choisir parmi 885 candidats, soit trois par circonscription, préalablement sélectionnés par le parti parmi 12 000 militants, adhérant depuis au moins trois ans au Front de Libération nationale (*Le Monde*, 28 février et 3 mars, *El Moudjahid*, 27-28 février).

RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE

25 janvier 1987 : Elections législatives (1).

Inscrits : 45 327 982 ; Votants : 38 225 294 (84,3 %) (— 4,8) ; Nuls : 357 975 (0,9 %) ; Suffrages exprimés : 37 867 319.

Partis	Voix	Suffrages	Sièges sans Berlin	Sièges y compris Berlin
SPD (Parti social démocrate d'Allemagne)	14 025 763	37,0 % (— 1,2 %)	186 (— 7)	193 (— 9)
CDU (Union chrétienne-démocrate)	13 045 745	34,5 - (— 3,7 -)	174 (— 11)	185 (— 11)
CSU (Union chrétienne-sociale [bavaroise])	3 715 827	9,8 - (— 0,8 -)	49 (— 4)	49 (— 4)
FDP (Parti libéral démocrate)	3 440 911	9,1 - (+ 2,1 -)	46 (+ 12)	48 (+ 13)
Verts (Écologistes)	3 126 256	8,3 - (+ 2,7 -)	42 (+ 15)	44 (+ 16)
NDP (Extrême droite)	227 054	0,6 - (+ 0,4 -)		
ÖDP (Écologistes démocratiques)	109 152	0,3 - (+ 0,3 -)		
Femmes	62 904	0,2 - (+ 0,2 -)		
BP (Parti de la Bavière)	26 367	0,1 - (+ 0,1 -)		
Autres partis	87 340	0,3 -		

(*Le Monde*, 22 et 27 janvier, Ambassade de la RFA.)

* Université de Poitiers.

(1) Cf. le commentaire d'Adolf Kimmel dans la « lettre de Bonn », *supra*, p. 159.

11 mars 1987 : Gouvernement : M. Helmut Kohl, chancelier depuis le 1^{er} octobre 1982, est réélu par le Bundestag avec 253 voix, soit 4 de plus que la majorité requise. 15 voix lui ont manqué, au sein de sa majorité, lors de ce vote à bulletin secret. Le nouveau gouvernement, qui n'est guère modifié, comprend 10 CDU, 5 CSU et 4 FDP (*Le Monde*, 13 mars).

FINLANDE

15-16 mars 1987 : Elections législatives. Le Parti conservateur progresse fortement en sièges lors des élections à l'Ediskunta, tandis que le Parti social-démocrate recule et que le Parti rural qui, en 1983, avait fait campagne sur des thèmes poujadistes, s'effondre.

Malgré leur scission, les communistes limitent leurs pertes.

Les conservateurs pourraient participer au gouvernement à la suite de ces élections.

Partis	Suffrages	Sièges
SDP (Parti social-démocrate)	24,1 % (— 2,6 %)	56 (— 1)
KOK (Parti conservateur)	23,1 - (+ 1 -)	53 (+ 9)
KEPU (Parti du Centre)	17,6 - (+ 1 -)	40 (+ 2)
SKDL (Ligue démocratique populaire) (PC eurocommuniste)	9,4 - (— 4,6 -)	16 (— 11)
SMP (Parti rural)	6,3 - (— 3,4 -)	9 (— 8)
RKP (Parti suédois)	5,3 - (+ 0,7 -)	13 (+ 2)
DEVA (Alternative démocratique) (Communistes orthodoxes)	4,2 - (+ 4,2 -)	4 (+ 4)
Viheät (Ecologistes)	4,0 - (+ 2,6 -)	4 (+ 2)
SKL (Union chrétienne)	2,6 - (— 0,4 -)	5 (— 2)
SEP (Parti des retraités)	1,2 - (+ 1,2 -)	0 (=)
LKP (Parti libéral)	1,0 - (=)	0 (=)
Autres	0,9 - (+ 0,5 -)	0 (=)
POP (Parti constitutionnel)	0,1 - (— 0,3 -)	1 (— 1)

(*Le Figaro*, 18 mars ; *Le Monde*, 18 mars, Ambassade de Finlande.)

IRLANDE

17 février 1987 : Elections législatives. Le renouvellement du 25^e Dail, qui a eu lieu à la suite de la dissolution rendue nécessaire par la rupture de la coalition entre le Fine Gael et le Parti travailliste, a vu la victoire limitée des nationalistes du Fianna Fáil sans que ceux-ci n'obtiennent la majorité absolue.

Cet échec relatif profite aux démocrates progressistes créés en décembre 1985 à partir de dissidents du Fianna Fáil. Le taux de participation a été particulièrement élevé (76 %).

Partis	Suffrages	Sièges
Fianna Fáil (nationalistes)	44,2 % (— 1 %)	81 (+ 6) ⁽¹⁾
Fine Gael (centristes)	27,1 - (— 15,1 -)	51 (— 19)
PDP (Parti démocrate progressiste) (scission du Fianna Fáil)	11,8 - (+ 11,8 -)	14 (+ 14)
Labour party (Parti travailliste)	6,5 - (— 2,9 -)	12 (— 3)
Worker' party (marxistes)	3,7 - (+ 0,4 -)	4 (+ 1)
Indépendants	6,7 - (+ 3,1 -)	4 (+ 1)
Sinn Fein	1,9 - (+ 1,9 -)	0

⁽¹⁾ Le Fianna Fáil avait obtenu, avant la scission du PDP, 75 sièges.

(Le Monde, 21 février, Ambassade d'Irlande.)

10 mars 1987 : Gouvernement. M. Charles Haughey est élu Taoiseach (Premier ministre), grâce à la voix prépondérante du président du Dail, un indépendant favorable au Fianna Fáil. Il remplace M. Garret FitzGerald, au pouvoir depuis le 14 décembre 1982 (Le Monde, 12 mars).

ITALIE

Du 24 février au 30 mars 1987 : Crise gouvernementale. La *staffetta* ou « passage de relais » prévue par l'accord passé entre les cinq partenaires de la *pentapartito* pendant l'été 1986 n'a pas été pacifique (cf. « Repères étrangers », 40, 1987). Tout en refusant de reconnaître valeur constitutionnelle à cette convention, M. Craxi n'en démissionne pas moins le 3 mars.

PHILIPPINES

2 février 1987 : Référendum constitutionnel. Mme Corazon Aquino remporte une victoire écrasante. Le « oui » triomphe avec 76 % et 80 % des Philippins ont participé à la consultation. Suite à ce résultat, le mandat de Mme Aquino et du vice-président Salvador Laurel, au pouvoir depuis le 25 février 1986, est confirmé jusqu'en 1992. La nouvelle constitution qui entre en vigueur le 11 février 1987 restaure un système à l'américaine, en vigueur avant la constitution de 1973 élaborée par le président Ferdinand Marcos. On y relève un mandat présidentiel de six ans non renouvelable (Le Monde, 5 et 13 février ; Le Figaro, 2 février).

ÉGYPTE

12 et 14 février : Référendum et dissolution. Les électeurs approuvent à une large majorité la décision du président Hosni Moubarak de dissoudre l'Assemblée du peuple :

Votants	10 599 438	soit	76,5 %	des électeurs
Oui	9 423 384	-	88,9	- des votants
Non	1 176 054	-	11,1	- des votants

(*Le Monde*, 6, 13, 17 février.)

ÉTATS-UNIS

30 janvier 1987 : Veto présidentiel. Le président Reagan fait usage de son droit de veto pour s'opposer à une loi adoptée par le Congrès qui alloue une somme de 20 millions de dollars à la lutte contre la pollution des eaux.

Ce veto est levé, quelques jours plus tard, par une large majorité tant au Sénat (86 voix contre 14) qu'à la chambre des Représentants (401 voix contre 14).

Depuis son accession au pouvoir, M. Reagan a utilisé 61 fois son droit de veto. Le Congrès n'a réussi que 7 fois à obtenir la majorité des deux tiers pour y passer outre (*Libération*, 31 janvier, 1^{er} et 6 février ; *Le Monde*, 6 février).

ÉTHIOPIE

1^{er} février 1987 : Référendum constitutionnel. Plus de 80 % des électeurs approuvent une constitution faisant de l'Éthiopie une République démocratique populaire. Celle-ci devra ensuite être adoptée par le Shengo, parlement devant être élu en 1987, et par le Comité central du Parti des travailleurs éthiopiens (*Libération*, 3 février ; *Le Monde*, 25 février).

HAÏTI

29 mars 1987 : Référendum constitutionnel. 99,81 % des citoyens adoptent le projet de constitution élaboré par l'assemblée constituante, élue le 19 octobre.

Ce texte instaure un système politique qui emprunte à la fois aux régime présidentiel (impossibilité de dissoudre les chambres) et parlementaire (présence d'un Premier ministre choisi dans le parti majoritaire et que le parlement peut censurer) (*Le Monde*, 12 et 29-30 mars ; *Libération*, 31 mars).